

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° VII-1 24SGADL0161

SEANCE DU
2 OCTOBRE 2024

<u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 71
<u>Nombre de conseillers présents :</u> 58
<u>Date de convocation :</u> 26 septembre 2024
<u>Date d'affichage :</u> 3 octobre 2024

<u>OBJET :</u> Entretien des chemins ruraux - Attribution de fonds de concours

<u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 70</u>
<u>Nombre de Conseillers ayant voté pour : 70</u>
<u>Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0</u>
<u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0</u>
<u>Nombre de Conseillers :</u> ayant donné pouvoir : 12 n'ayant pas donné pouvoir : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 02 octobre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoulkader ATTEYE - M. Alain BALLOT - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Bernard DURAND - M. Lionel DUPARAY - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - Mme Christiane MATHOS - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Frédéric MARASCIA
Mme BELHADJ-TAHAR (pouvoir à M. Charles LANDRE)
M. COMMEAU (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
M. CHRISTOPHE (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN)
M. DUMONT (pouvoir à Mme Monique LODDO)
Mme FRIZOT (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Michel CHAVOT)
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
M. MAILLIOT (pouvoir à M. Gérard DURAND)
Mme MEUNIER (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Gilda SARANDAO



Vu l'article L. 5216-5 du Code général des collectivités territoriales

Vu la délibération en date du 20 mai 2021 approuvant le règlement d'attribution de fonds concours pour l'entretien des chemins ruraux

Vu la délibération du 5 octobre 2023 devenue exécutoire le 6 octobre 2023 modifiant le règlement d'attribution de fonds concours pour l'entretien des chemins ruraux

Vu les procès-verbaux de la commission « entretien des chemins ruraux » qui s'est réunie le 6 octobre 2021, le 30 août 2023, le 29 mai 2024 et le 4 septembre 2024

Le rapporteur expose :

« Dans une logique de solidarité communautaire, la CUCM a adopté un règlement destiné à définir les modalités d'attribution des fonds de concours relatifs à l'entretien des chemins ruraux réalisé par les communes. Ce mécanisme de coopération territoriale se traduit, concrètement, par un soutien financier aux communes qui procèdent à l'entretien de ces équipements

Les communes déposent ainsi un dossier auprès de la commission « entretien des chemins ruraux », laquelle vérifie la complétude des dossiers, les instruits, et émet un avis en proposant, pour chaque opération, un montant proportionnel à l'opération

Lors de ces réunions, la commission a émis un avis favorable sur les projets suivants :

BUDGET	DATE COMMISSION	COMMUNE	DESCRIPTION DE L'OPERATION	AVIS RENDU	MONTANT PRIS EN COMPTE	MONTANT DU FONDS ACCORDE
Investissement	29/05/2024	SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE	Acquisition d'une tondeuse	Favorable	18 361,00 €	9 180,00 €
Investissement	29/05/2024	CHARMOY	Acquisition d'une balayeuse	Favorable	3 800,00 €	1 900,00 €
Investissement	29/05/2024	SAINT PIERRE DE VARENNES	Réfection chemin des Champs Battets	Favorable	20 130,00 €	10 065,00 €
Investissement	06/10/2021	MARMAGNE	Reprise voirie après le pont du chemin des Mouilles	Favorable	15 192,50 €	7 596,25 €
Investissement	30/08/2023	GOURDON	Refaçonnage chemin du Bourg	Favorable	14 576,47 €	7 288,24 €
Fonctionnement	04/09/2024	ECUISSSES	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	2 618,00 €	946,00 €
Fonctionnement	04/09/2024	SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	19 770,00 €	9 868,00 €
Fonctionnement	04/09/2024	SAINT JULIEN SUR DHEUNE	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	1 776,00 €	888,00 €
Fonctionnement	04/09/2024	MOREY	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	27 500,00 €	9 128,00 €
Fonctionnement	04/09/2024	LES BIZOTS	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	44 822,00 €	7 009,00 €
Fonctionnement	04/09/2024	POUILLOUX	Broyage (réalisé par une entreprise)	Favorable	1 257,00 €	628,50 €
Fonctionnement	04/09/2024	POUILLOUX	Elagage (réalisé par une entreprise)	Favorable	2 385,91€	1 192,96 €

Fonctionnement	04/09/2024	POUILLOUX	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	10 768,00 €	4 387,54 €
Fonctionnement	04/09/2024	SAINT MICAUD	Fauchage et curage de fossés (réalisés par une entreprise)	Favorable	864,00 €	432,00 €
Fonctionnement	04/09/2024	SAINT MICAUD	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	6 536,00 €	3 268,00 €
Fonctionnement	04/09/2024	SAINT FIRMIN	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	27 760,00 €	4 882,00 €
Investissement	04/09/2024	LES BIZOTS	Acquisition tronçonneuse	Favorable	512,42 €	256,21 €
Investissement	04/09/2024	ESSERTENNE	Acquisition taille haie sur perche	Favorable	815,83€	407,92 €

Il est donc proposé au conseil communautaire d'approuver le versement des fonds de concours tel que présenté dans ce rapport.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

Le Conseil,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'approuver le versement des fonds de concours tel que présenté dans le rapport ci-dessus ;
- D'imputer les sommes sur le budget correspondant.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 3 octobre 2024
et publié, affiché ou notifié le 3 octobre 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,
Yohann CASSIER

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,
Yohann CASSIER


